



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 04 91 34 89 28 📞 06 80 13 44 28



jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

http://www.siaes.com

Syndicat - national - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré

Fédération Autonome de l'Éducation Nationale



Mépris de Najat Vallaud-Belkacem à l'égard des professeurs :

- formations à sa réforme durant les vacances
- pour 50 euros

Alors que plus de 80 % des professeurs et la grande majorité des français sont opposés à sa réforme du collège, alors que les associations de spécialistes, l'académie française et de nombreux intellectuels de tous bords ont clairement pris position contre son projet éducatif, la ministre persiste à vouloir imposer par tous les moyens et dans la précipitation sa vision dogmatique.

Nouveau signe de mépris à l'égard des professeurs, la ministre lance - pour commencer - deux journées de formation durant les vacances scolaires de Toussaint (19 et 20 octobre 2015) accompagnées d'une misérable rémunération de 50 euros.

➤ Veuillez trouver en page 2, l'email adressé le 11 septembre par l'administration aux chefs d'établissement.

Le matraquage fiscal, la hausse annuelle du taux de retenue pension civile, le gel du point d'indice depuis 2010 couplé à la re-fiscalisation des heures supplémentaires ont contribué à la paupérisation de l'ensemble des fonctionnaires dont le pouvoir d'achat avait déjà fortement diminué sous les précédents gouvernements.

Proposer 50 euros par jour à des fonctionnaires catégorie A pour qu'ils soient formés à une réforme qu'ils rejettent relève du mépris et du cynisme absolu.

Le *SIAES - SIES* / FAEN refuse que les professeurs deviennent des animateurs socio-culturels, il refuse également qu'ils deviennent les larbins de la ministre.

L'École de la République doit continuer d'instruire et rester un lieu de transmission des savoirs et savoir-faire. Ceux qui la servent doivent être respectés !

Le *SIES - FAEN* (national) et le *SIAES - FAEN* (Aix Marseille) appellent les professeurs :

- à boycotter toute formation à la réforme du collège ;
- à refuser toute anticipation à sa mise en œuvre dans les établissements.

Marseille, le 14 septembre 2015

RETRAIT DE CETTE RÉFORME DU COLLÈGE !

ABROGATION DES DÉCRETS PEILLON - HAMON !

GRÈVE : JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015

MANIFESTATION ACADÉMIQUE À MARSEILLE

Rendez-vous à 11h00

sous l'ombrière du vieux port

----- Message original -----

Sujet: [l-clg] Plan académique de formation 2015-2016 - Réforme du collège
Date : Fri, 11 Sep 2015 11:35:52 +0200
De : Secretariat DAFIP <ce.dafip@ac-aix-marseille.fr>
Pour : CE.00L COLLEGES PUBLICS <l-clg@ac-aix-marseille.fr>
Copie à : CE.04I Inspection des Alpes-de-Hte-Provence
<ce.ia04@ac-aix-marseille.fr>, CABINET DE L INSPECTEUR D ACADEMIE
<cabinet05@ac-aix-marseille.fr>, CE.13I SECRETARIAT PARTICULIER IA13
<ce.sp13@ac-aix-marseille.fr>, Cabinet_IA84
<ce.cabinet-ia84@ac-aix-marseille.fr>

A l'attention de Mesdames, Messieurs les Principaux
Sous couvert de Messieurs les IA DASEN

Le plan de formation de tous les personnels concernés par la réforme du collège va se dérouler en trois vagues, conformément aux recommandations ministérielles.

La première vague concerne les cadres, elle se déroule jusqu'aux vacances d'automne. Florence ROBINE, notre DGESCO lancera ce plan le 16 septembre prochain devant vous. L'ESEN enchainera les 22 et 23 septembre en vous proposant une formation distancielle. La DAFIP enfin, vous réunira localement deux jours autour de la thématique du management du changement.

La seconde vague concerne les membres des conseils pédagogiques. Comme le propose le ministère, nous envisageons de former entre 2 et 5 membres des conseils pédagogiques (en fonction de la taille du collège) les 19 et 20 octobre prochains (deux premiers jours des vacances d'automne). L'avantage premier de cette organisation est de limiter l'absence des professeurs devant les élèves.

Les membres du conseil pédagogique participant à cette formation doivent être volontaires et accepter de devenir formateurs de proximité pour former leurs collègues professeurs et personnels d'éducation des collèges au 2^{ème} trimestre.

La formation portera sur les thématiques suivantes :

- La nouvelle organisation pédagogique du collège.
- La différenciation pédagogique.
- La pédagogie de projet.
- Les pratiques d'évaluation
- Les usages pédagogiques du numérique.
- Les nouveaux programmes et l'interdisciplinarité.

Une indemnité de 50€ par jour de formation est annoncée par le Ministère pour les participants à la formation des 19 et 20 octobre.

Vous trouverez en pièce jointe un document d'appel à volontariat que vous pouvez utiliser pour communiquer auprès des membres du conseil pédagogique de votre établissement.

Je vous demande de relayer cette proposition auprès de vos équipes et de transmettre à la DAFIP via le lien ci dessous les noms des volontaires de votre établissement avant le 20 septembre.

<http://petitlien.fr/8j1y>

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour que nous préparions au mieux nos équipes à la mise en place de la réforme du collège.

Dany DESCHAMPS

IA IPR, DAFIP de l'académie d'Aix Marseille